

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 03 AVRIL 2026

Date de convocation : 28 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

| Délibérations                                | CONSEILLERS |          |         |         |
|--|-------------|----------|---------|---------|
|  | Présents    | Pouvoirs | Absents | Votants |
| De la délibération n°26-022 à 26-065 incluse | 31          | 02       | 02      | 33      |

Secrétaire : Monsieur Marc RIVET

**PRÉSENTS :** M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. José PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD Adjoints, M. Gaëtan BAZIRE, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, , Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Marc RIVET, Diego ORTEGA, Jacky VALLÉE, Mmes Noha TEFRIT, Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, , MM. Sylvain M. Patrice PAUPER, Conseillers municipaux.

#### ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :


- Mme Émilie SCHAPMAN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC


\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 26-064 Désignation d'un représentant de la Ville de Louviers au sein du Conseil d'administration de l'association Insertion formation éducation et prévention (IFEP)**

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture  
Le :09 avril 2026  
Par affichage, le 09 avril 2026

Fait à Louviers, le 03 avril 2026

Le Maire.   
François-Xavier PRIOLLAUD



N° 26-64

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT LA VILLE DE LOUVIERS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION INSERTION FORMATION EDUCATION ET PREVENTION (IFEP)**

**RAPPORT**

**Monsieur le Maire** rapporte que le Conseil municipal doit désigner des représentants de la Ville de Louviers dans les organismes extérieurs. Ainsi, pour représenter la Ville de Louviers au Conseil d'administration de l'association Insertion formation éducation et prévention (IFEP), le Conseil municipal doit désigner :

- 1 membre titulaire élu parmi les conseillers municipaux

Conformément à la dérogation prévue à l'article L5211-7 le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder aux nominations par un vote à bulletin secret.

**DECISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu**

- le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article 2121-29,

**DÉSIGNE**

- madame Hafidha OUADAH

pour représenter la Ville de Louviers au sein du Conseil d'administration de l'association Insertion formation éducation et prévention (IFEP).

**Adoptée à l'unanimité**



Pour copie conforme  
Le Maire,

  
François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20260403-26-064-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2026  
Date de réception préfecture : 09/04/2026